



## Groupement d'intérêts «Langues premières»

# Buts et activités du groupement d'intérêts «Langues premières»

### But du groupement d'intérêts

Le groupement d'intérêts «langues premières» (GILP) s'investit pour que l'encouragement des langues premières des élèves, notamment de ceux issus de la migration, soit considéré et instauré comme un mandat central du système éducatif.

### Membres

Les membres du groupement d'intérêt sont des organisations, des associations et des personnes qui, dans une perspective pédagogique ou didactique, mais aussi de politique des langues, de formation et d'intégration, ont adhéré aux buts du GILP en signant l'appel «Encourager les langues premières des enfants: un mandat central du système éducatif».

### Buts

- Accueil favorable de l'appel dans les milieux intéressés et diffusion dans le public
- Connaissance des objectifs, revendications et arguments du GILP par un large public
- Incorporation de l'encouragement des langues premières dans l'agenda politique des décideurs au niveau fédéral, cantonal et communal
- Prise en compte et mise en application progressive des revendications formulées par le GILP

### Activités concrètes

- Traduction du texte adopté le 22 septembre 2007 par le groupement d'intérêts GILP («Appel») dans les langues nationales et dans les principales langues de migration existant en Suisse
- Recueil de signatures d'organisations, d'associations et de personnes individuelles dans le milieu de la science et de la recherche, en faveur de l'appel «Encourager les langues premières des enfants: un mandat central du système éducatif»
- Conférence de presse et travail médiatique plurilingue visant à faire connaître le travail du GILP et à rendre publics ses buts et revendications.
- Coordination du travail de lobbying à effectuer au niveau de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, de la Confédération, des directions cantonales



de l'éducation, des communes et des villes, des hautes écoles pédagogiques et de tous les autres destinataires de l'appel dans les domaines politique, social et public.

- Elaboration d'un site Internet adapté au projet qui contiendra les différents documents existants et des liens, notamment vers les organisations membres du GILP.
- Rapport d'activités ou reprise de documents dans les organes de presse des organisations et associations.

### **Organisation du travail et financement**

Le GILP confie à un groupe de travail la tâche de coordonner les activités susmentionnées. Ce groupe de travail s'organise lui-même et désigne des personnes pour représenter le GILP vis-à-vis de l'extérieur. Le cas échéant, il peut inviter les membres du GILP à se réunir, notamment s'il faut prendre des décisions qui vont au-delà du texte signé ou si une modification ou un élargissement de l'appel s'avère nécessaire.

Selon leurs disponibilités, les membres du GILP (organismes ou personnes) peuvent effectuer s'ils le souhaitent certaines tâches de coordination. Dans le cadre du Projet pour une éducation interculturelle, le SSP met son secrétariat à la disposition du GILP.

Si nécessaire, une contribution financière pourra être demandée aux organisations membres.

**Amendé et approuvé par les membres du groupement d'intérêts «Langues premières» fondé le 22 septembre 2007.**